



**SNUipp - FSU PARIS**

SNUipp-FSU Paris 11 rue de Tourtille 75020  
01 44 62 70 01  
[snu75@snuipp.fr](mailto:snu75@snuipp.fr)

Paris, le 19 mai 2022

**Objet** : remplacement des ASEM et ATE.

Monsieur le Maire Adjoint,

Lors du CDEN du 09 novembre 2021, les représentant-es du SNUipp-FSU avait questionné la Ville sur les absences des ASEM et ATE et leur non remplacement, d'autant plus problématiques que le protocole prévoyait alors des nettoyages et des désinfections quotidiens.

Nous avons obtenu comme réponse que la Ville était bien dotée en agents municipaux, avec notamment 1 agent municipal pour 6 élèves et 0,96 ETP d'ASEM pour une classe. Les chiffres avancés semblent bien loin de la réalité vécue dans les écoles.

Depuis cette réunion, nous continuons de recevoir des remontées d'école maternelle faisant part du manque de remplaçant-es en cas d'absence d'un-e ASEM ainsi que de difficultés pour les ATE en élémentaire.

Ces absences non remplacées ont évidemment des conséquences négatives d'une part sur les conditions d'accueil des élèves, d'autre part sur les conditions de travail des agent-es -qui se retrouvent à pallier ces manques- et des enseignant-es de maternelle qui se retrouvent parfois obligé-es de faire classe sans l'aide précieuse des agent-es.

Le SNUipp-FSU Paris continue de demander à la Ville le recrutement d'agent-es afin d'avoir un-e ASEM dans chaque classe en maternelle et un vivier de remplaçant-s conséquent en cas d'absence d'ASEM/ATE afin de permettre la continuité du service public.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez croire, Monsieur le Maire Adjoint, en notre attachement au service public d'éducation.

Elisabeth Kutas, secrétaire départementale